Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 83 (1947)

Heft: 24

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LXXXIIIe ANNÉE — No 24 21 juin 1947

EDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : Vaud : *Délégués vaudois à la Romande. — Accidents. — A ceux qui quittent. — Honoraires. — Nécrologie. — Nyon. — Une aubaine.* — **Genève : U. I. G. - Messieurs :** *Communication du comité. — Sortie de la S. G. T. M.* — **Neuchâtel :** *Comité central. — Congrès scolaire. — Pour les enfants du Tyrol.* — **Pro Juventute :** *Service de vacances. — Cours de gymnastique. — Cours de vacances. — Communiqué.* — **Variété :** *Une étape.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : *L'école américaine. (III).* — **R. Béguelin :** *Les écoles allemandes dans le Jura (V).* — **G. Laurent :** *Instruction civique.* — **Bibliographie** — **O. C. T. :** *La page de l'école enfantine.*

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

DÉLÉGUÉS VAUDOIS A LA ROMANDE

Les présidents de sections vont recevoir incessamment tous les renseignements utiles quant au mode de faire concernant le renouvellement de nos délégués S. P. R.

Nous tenons toutefois à insister sur le fait que nos collègues dames ont droit à leur place au soleil et qu'il serait bon de leur laisser quelques sièges. Nous recommandons donc aux sections d'y penser et de présenter, par exemple, un et une candidate.

Il peut paraître utile de rappeler aussi que les délégués nommés cette année seront surtout surchargés de besogne en 1950. Il faut donc malgré tout faire attention à ce que les candidats désignés ne jouissent pas, pour la grande majorité, d'une retraite heureuse et paisible au moment du congrès. Le C. C. R. doit pouvoir compter sur l'appui et la bonne volonté de tous les délégués pour la préparation et l'organisation de cette grande fête du corps enseignant romand.

Pour le Comité central : R. G.

ACCIDENTS

En ces temps de courses d'école, il est bon de rappeler, nous semble-t-il, que tout accident pouvant entraîner la responsabilité de l'instituteur doit être annoncé sans retard à la *Société suisse d'assurance contre les accidents à Winterthour* (sous-direction de Lausanne : G. Blanchoud, Grand-Chêne 1). Nous attirons également votre attention sur le fait qu'aucun engagement ne peut être pris avec la partie adverse sans l'assentiment de la dite société.

Ceci dit en toute gentillesse, et sans la moindre idée de porter « guigne ».

Nous vous recommandons aussi de tenir le Comité central au courant de vos démarches et de lui soumettre tous les cas qui vous troublent.

Le bulletinier.

A CEUX QUI QUITTENT NOTRE SOCIÉTÉ

Jusqu'à maintenant, le Comité central se faisait un devoir d'adresser une petite lettre à chaque membre démissionnaire. Dorénavant, il laissera ce soin aux présidents de sections, selon le vœu émis par les délégués, à l'assemblée annuelle de janvier.

Cette décision se comprend facilement : lorsque votre comité enregistre les démissions, il ne possède pas toujours tous les éléments qui lui permettraient d'envoyer à chacun le mot gentil pouvant convenir et il est assez gênant d'apprendre, après coup, que nous avons souhaité une longue et paisible retraite à une jeune collègue quittant l'enseignement pour fonder un foyer !

R. G.

HONORAIRES

L'abondance de matière nous a fait renvoyer bien longtemps la publication de la liste des nouveaux membres honoraires, mise au point lors de l'assemblée des délégués de janvier. Nous nous en excusons bien vivement.

Ont donc passé honoraires au 1er janvier 47 :

Mlle LASSUEUR, Jeanne, Lausanne
MULLER, Henri, Payerne
Mme PERRENOUD-MARTIGNIER, Louise, Lausanne
Mlle GRANDCHAMP, Marthe, Château-d'Oex
OULEVEY, Paul, Granges-Marnand
BAUMGARTNER, Robert, Nyon
ZWAHLEN, René, La Sarraz
Mme TENTHOREY-BRAISSANT, Elisa, Le Sépey
Mlle ROCHAT, Alice, Yverdon
BALLIF, Albert, Lucens
Mlle ROUX, Alice, La Tour-de-Peilz
Mme ROCHAT-NOVERRAZ, Blanche, Lausanne
Mme CLEMENT-RICHARD, Elisa, Essertines-Rolle
REYMOND, Emmanuel, Rolle
Mlle THARIN, Laure, Lausanne
Mlle ULDRY, Ellen, Prangins
JAQUES, Gustave, Aran
PERRENOUD, Maurice, Corsy
Mlle MATTHEY, Elisa, Bex
BYRDE, Emile, Lausanne
BESSON, Henri, Vevey
CUENDET, André, Montreux
JACCARD, Henri, Yverdon

Quelques-uns de ces collègues ont quitté l'enseignement après 30 (dames) ou 35 ans d'une activité féconde. D'autres ont « tenu » plus longtemps pour rendre service à l'Etat : nous espérons que cet effort supplémentaire ne les aura pas trop éprouvés.

A tous, nous souhaitons une heureuse retraite et les remercions de l'appui qu'ils ont prêté à notre société. Et qu'ils n'oublient pas notre désir de les voir s'intéresser longtemps encore à nos assemblées et à nos travaux : leur longue expérience nous sera toujours d'un précieux secours. R. G.

NÉCROLOGIE

† **Jean Gerber** (1875-1947). Le 21 mai, un long cortège accompagnait au cimetière de Bex la dépouille mortelle de notre ancien collègue Jean Gerber. Près de la tombe, l'assistance écouta avec émotion les paroles de paix et de reconnaissance de M. le pasteur Chenaux, un chœur de l'Harmonie des Alpes et un vibrant hommage de Charles Meylan, président de la section d'Aigle de la S. P. V.

Après avoir suivi les classes du collège et gymnase classiques de Lausanne, Jean Gerber interrompit ses études à l'Université de Berne pour aller en Russie où il passa une douzaine d'années comme précepteur. Rentré au pays, il obtint son brevet d'instituteur en 1911. Il exerça toute sa carrière dans la Commune de Bex, d'abord à Frenières, puis à Bex-Village de 1923 à 1936, date à laquelle il prit sa retraite. En automne de la même année, le Conseil communal le désigna comme municipal, fonctions qu'il n'abandonna qu'aux dernières élections.

Homme cultivé et serviable, Jean Gerber était très apprécié pour sa conscience professionnelle, son inlassable dévouement à la chose publique et la droiture de son esprit.

A sa famille, nous réitérons notre vive sympathie. B.

† **Samuel Margot.** Le 2 juin 1947, une foule de parents, d'amis, de collègues, de camarades d'études et d'anciens élèves accompagnaient à son dernier repos Samuel Margot, décédé à Renens où il s'était retiré.

Le pasteur Engelmann et l'ancien inspecteur scolaire Porchet se plurent à évoquer les belles qualités de cœur et d'intelligence du défunt.

Entré à l'E. N. à l'âge de 21 ans (Samuel Margot était issu d'une nombreuse famille où l'on devait gagner quelque argent avant l'apprentissage), il accomplit toute sa carrière à Vers-chez-Grosjean (Val de Joux).

Que de volées d'élèves, aujourd'hui dispersés dans le pays et le monde, qui eussent pu venir, devant la tombe ouverte, apporter le témoignage d'une sincère reconnaissance ! Aux nombreux hommes et femmes que Samuel Margot éduqua, il inculqua sa rectitude de jugement, sa foncière droiture et son calme bon sens. Sa modestie aussi. Car il était un modeste. Mais l'on restait surpris, une fois percée cette grande modestie — que d'aucuns prenaient pour de la froideur — de découvrir une fine culture puisée aux meilleures sources. Toujours égal à lui-même, Samuel Margot ne sortait de sa réserve que pour combattre l'injustice, quelle qu'elle fût.

Samuel Margot, pour de longues années, votre souvenir restera gravé dans nos cœurs !

Vous, Madame, qui suivrez seule la route désormais, vous les enfants du défunt, toi spécialement notre collègue de Bougy, veuillez croire à notre sympathie. L. C.

S. P. V. NYON

Réunie en assemblée générale à Nyon, le 9 mai, la section a eu le privilège d'entendre M. Margot, venu en conférencier et non en inspecteur cette fois, nous parler d'une façon très intéressante des « tests ». Le 28 mai, sous la conduite de M. Fritsch, professeur à Nyon, une partie de ses membres a assisté à une sortie botanique et zoologique pleine d'intérêt, dans les environs du joli village de Chéserex.

UNE AUBAINE

La S. P. V., Section de Lausanne, organise pour le mercredi après-midi 25 juin 1947 une visite commentée de l'exposition :

Trésors de l'Art vénitien

sous la conduite de M. Emile Pahud, professeur de dessin à l'Ecole Normale. Grâce à l'obligeance des Intérêts de Lausanne, le prix d'entrée a pu être fixé à **Fr. 1.50** par personne (au lieu de Fr. 2.50).
Rendez-vous : 14 heures, devant le Palais de Rumine.
Bienvenue à tous les collègues de la Section de Lausanne, ainsi qu'à tous ceux du canton que cette remarquable exposition attirerait.

GENÈVE

U. I. G. - MESSIEURS

COMMUNICATION DU COMITÉ

Le *Bulletin officiel de l'enseignement primaire* No 95 annonce un projet de modification du système d'attribution des notes. Ce projet n'a que de lointains rapports avec celui que l'U. I. G. a soumis au Département comme l'indique le début de l'article de la page 9 du dit Bulletin officiel. Il va sans dire que nous n'acceptons pas la paternité du projet sous la forme que lui a donnée le Département.

Matile, vice-président de l'U. I. G.

SORTIE DE LA S. G. T. M.

II

Introduction rectificative

Senglet a dû se demander ce qui m'arrivait quand il a vu que je m'en prenais à l'auteur de ses jours. Qu'il se rassure, il s'agit d'une simple coquille : j'avais écrit **pentamère** et le typo en a fait *peu ta mère* ! Je ne compte que des amis dans l'honorable corporation des typographes, c'est l'un d'entre eux qui m'a appris le métier de correcteur, mais je me permets tout de même de trouver que celle-là était un peu forte.

Le Sphynx Tête de Mort ou le Livre-Roi

Après le petit tour dans les bois, les participants à la première excursion se sont arrêtés au « Rendez-vous des Amis » où les attirait non seulement la fraîcheur de la tonnelle mais encore la réputation du patron, entomologiste enragé et peintre à ses heures. Je n'ai pas pu les y suivre, requis que j'étais par des obligations plus officielles, mais j'ai tenu à aller faire la connaissance du bistrot-peintre-naturaliste et j'ai été frappé de la désarmante simplicité, de l'objectivité naturelle de cet homme qui doit toute sa science à une observation de la nature dépourvue de parti pris et dégagée de tout conformisme appris.

Il existe une théorie sur la migration du sphynx qui établit que ce papillon originaire du Midi remonte la vallée du Rhône et séjourne chez nous où les conditions climatiques ne lui permettent pas de se reproduire. Quand notre cafetier entendit cette affirmation, incidemment amenée par la conversation, il éclata de rire : « Les sphynx ne se reproduisent pas chez nous ? Mais voyons : J'ai trouvé des chenilles, j'en ai élevé... etc., etc. » Le tout appuyé de la production de dessins à la plume et de lavis délicatement nuancés. Tant et si bien qu'à la fin de l'entretien, M. Weber fut prié de bien vouloir accepter une délégation des entomologistes officiels.

Comme quoi l'observation de la nature est quelque chose d'éternellement vivant, et il y a autant de profit à se promener dans les bois (et à s'assseoir sous les tonnelles), qu'à sécher sur les bouquins. Ne médisons pas des livres, ils nous procurent le plus clair de nos satisfactions intellectuelles. Apprenons à nos enfants à les lire et à les juger ; mais réservons une large part à l'observation originale et directe.

Deuxième sortie : Parcs

Sous la conduite de M. Bocquet, du Service des parcs et promenades, nous eûmes le plaisir de visiter mercredi le parc de la Grange et celui des Eaux-Vives. Là, la curiosité documentaire l'emporte de beaucoup sur l'intérêt pour la nature et on ressort d'une telle visite un peu étourdi par la ronde des noms étrangers que portent toutes ces essences étrangères importées chez nous voilà près d'un siècle. Pour moi, la jouissance d'un de nos parcs ressortit à la contemplation et à l'émotion artistique, et je crois que ce n'est qu'à toutes petites doses, au gré de sa curiosité personnelle, qu'on peut profitablement assimiler les particularités de l'*Ormeau Zelkowa*, du *Cèdre Atlantica Glauca* qui s'enlève sur une sévère barrière noire de pins d'Autriche, et du *Liquidembar Styra Siflua*. Il faudrait aller là-bas avec un calepin et un fusain et je crois que trois arbres rempliraient un après-midi. Il n'en demeure pas moins que même une excursion rapide présente un certain intérêt : on aime mieux ce qu'on connaît mieux. Et on reste sous le coup d'une forte impression quand on a touché du doigt l'importance et la durée de l'effort qui a abouti à nous constituer des parcs proprement incomparables.

La visite se termina par un tour dans la roseraie qui se passe de tout commentaire. Allez la voir !

Nerprun.

NEUCHATEL

COMITÉ CENTRAL

Au cours de la séance du C. C., le samedi 14 ct, il y avait lieu de repourvoir le poste de secrétaire des verbaux, devenu vacant ensuite de la démission de notre collègue *Jean Maillard* qui, nommé à Neuchâtel, ne peut plus représenter le Val de Ruz.

C'est avec regret que le C. C. se sépare de cet excellent collaborateur et ami. Le président *Rothen* lui adresse, au nom de tous, remerciements et bons vœux.

Mlle *Alice Perrin*, la nouvelle élue, a bien voulu se charger de le remplacer au poste de secrétaire-rédacteur. Il a certes fallu insister quelque peu... mais on finit toujours par se conformer à la tradition. Or, depuis plus d'un demi-siècle, le représentant du Val de Ruz rédige les procès-verbaux des séances du C. C. Il y eut *Amez-Droz*, puis *Bugnon*, puis *Burger* et *Maillard*. Tous ont donné pleine et entière satisfaction. Il vaut donc mieux, comme dit la chanson, ne pas changer. Mlle Perrin, nous en sommes certain, continuera honorablement la série. Bienvenue à la nouvelle rédactrice !

CONGRÈS SCOLAIRE

Au cours de l'année dernière, des conversations avaient été engagées avec le comité de la *Société du corps enseignant secondaire, professionnel et supérieur* en vue de l'organisation en commun d'un congrès scolaire. Et il avait été envisagé de faire coïncider cette réunion avec les manifestations officielles prévues pour le centenaire de la république. Ces projets viennent de prendre corps. La S. P. N. a reçu de M. *Eric Lugin*, président de l'association sœur, la proposition formelle d'organiser au début de juillet 1948 le congrès du corps enseignant neuchâtelois.

A l'unanimité, le C. C, accepte l'invitation et charge son président de poursuivre avec M. *Lugin* les démarches et pourparlers préliminaires à l'élaboration d'un programme définitif.

POUR LES ENFANTS DU TYROL

En réponse à l'appel du C. C., 450 ardoises usagées seront confiées à la Croix-Rouge pour être remises à autant d'écoliers tyroliens. Le Département joindra à l'envoi les crayons indispensables. Merci aux collègues qui ont fait le nécessaire. *S. Z.*

PRO JUVENTUTE

Service de vacances pour la jeunesse

ÉTÉ 1947

Le Service de vacances pour la jeunesse de Pro Juventute désire offrir à la jeunesse de belles vacances, qui lui apportent enrichissement de l'esprit et joie de vivre. Il lui aide à réaliser son désir de voir du nouveau, d'élargir son horizon, de se créer des amis à l'étranger.

Voici les *diverses possibilités* qui entrent en ligne de compte pour l'instant :

Echange de jeunes : Il consiste en ceci : vous êtes accueilli dans une famille étrangère et un enfant de la dite famille vient prendre votre place dans votre propre famille. Vous n'avez donc besoin que d'un peu d'argent de poche et de payer votre voyage. Le Service de vacances ne transmet que des adresses de familles bien recommandées. Il est actuellement possible d'aller en échange dans les pays suivants :

Suisse : Nous procurons des échanges dans les différentes régions linguistiques du pays.

Hollande : Nos jeunes compatriotes qui y sont allés en échange l'été passé sont rentrés en Suisse enchantés de l'hospitalité hollandaise. Plus de 100 jeunes Hollandais attendent en ce moment de trouver un partenaire suisse. Celui qui ne pourrait accueillir un partenaire chez lui, mais qui désirerait tout de même faire un séjour en Hollande, peut se rendre dans la maison de vacances « Branding », à Noordweijk s. Mer (prix de pension : florins 35.— par semaine, soit environ fr. suisse 47.—).

France : Les jeunes gens qui ont une certaine maturité sauront apprécier un séjour en terre française et ne pourront que gagner au contact de ce peuple vivant et spirituel.

Belgique : Un paysage très varié, de belles villes moyenâgeuses, de grands trésors artistiques, attireront bien des jeunes en Belgique. De nombreuses familles belges se sont déjà inscrites pour envoyer un enfant en échange en Suisse cet été.

Angleterre : Echanges en nombre limité. — Un voyage collectif à l'Ile de Wight (avec un séjour de 14 jours dans une maison de vacances à Shanklin s. Mer, en compagnie de jeunes Anglais) et à Londres (2-3 jours) a été en outre organisé. — Possibilité de prendre part à un camp international de jeunesse en Cornouailles et à un des centres de vacances de l'International Friendship-League en Angleterre centrale.

Suède : La direction des Ecoles supérieures de Suède organise un échange entre 30 jeunes Suédois et 30 jeunes Suisses. Cet échange est vivement recommandé par Monsieur le Ministre Vallotton, notre représentant en Suède.

Colonies de vacances linguistiques : Cet été de nouveau, nous organiserons des colonies de vacances linguistiques en Suisse romande et en Suisse alémanique. L'emplacement des colonies sera indiqué ultérieurement.

Qui peut s'inscrire ? N'importe quel jeune homme ou jeune fille de 15-25 ans. Prière de s'annoncer sans tarder à Pro Juventute, Service de vacances pour la jeunesse, Seefeldstrasse 8, Zurich, tél. 32 72 44, qui fournit sur demande des directives, le programme spécial et vous donne tous les renseignements que vous pourriez désirer.

COURS DE GYMNASTIQUE

L'Ecole fédérale de gymnastique et de sport organise du 14 au 19 juillet, à Macolin, un cours de moniteurs pour l'I. P., exclusivement réservé

aux instituteurs. Le programme comprend du travail pratique et une partie théorique.

Inscriptions auprès des bureaux cantonaux de l'I. P., jusqu'au 30 juin. Les participants voyagent gratuitement, sont nourris, logés et reçoivent une indemnité de Fr. 7.20 par jour.

COURS DE VACANCES

Un cours de vacances pour maîtres d'arriérés et pour moniteurs s'occupant d'enfants d'après-guerre aura lieu au Herzberg (Argovie) du 29 juillet au 7 août 1947. Pour renseignements et inscriptions s'adresser à Alice Descœudres Villette-Conches-Genève.

Outre la partie pédagogique il y aura plusieurs causeries sur la psychologie des enfants difficiles.

COMMUNIQUÉ

Je cherche pour un jeune Suisse de l'étranger âgé de 14 ans (parlant suisse-allemand et italien) un séjour en Suisse française. De préférence dans une famille d'instituteur où il aurait l'occasion de perfectionner son français (juillet à septembre).

Adresser les offres à F. HEILOO, maître secondaire, « Miramonti », SCHIO, prov. de Vicenza, Italie.

VARIÉTÉ

UNE ETAPE

L'autre jour, quand ils l'ont rencontré en rue, les passants qui le connaissent se sont arrêtés, médusés, sur le bord du trottoir. Car l'âge ingrat ayant sonné pour lui, il a mis sa première paire de longs pantalons.

Hier encore, c'était un galopin aux genoux sales, aux bas tire-bouchonnés, qui jouait aux « nius » et donnait des bourrées. Aujourd'hui, c'est un jeune homme sélect, bien peigné et qui marche comme il convient.

Demain, il aura un soupçon de moustache, une voix de coq enroué, un grand choix de pochettes et il emploiera son argent de poche à acheter du parfum.

Ces quelques centimètres de plus au pantalon, c'est peu de chose, en somme, mais c'est une étape. Et elle le sait bien, la maman qui regarde d'un air attendri cet homme en herbe.

L'homme en question a fait, avant de sortir, une toilette minutieuse, il s'est regardé dans l'armoire à glace de face, de profil et de trois quarts, il a essayé dix fois l'effet de la pochette et a tiraillé sa cravate avec des gestes élégants, il a déploré que la longueur du pantalon empêch...ât de laisser voir les fines chaussettes à rayures.

Décidément, maman ne reconnaît plus son fils dans ce jeune homme coquet et presque distingué. Elle le reconnaîtra mieux dans quelques jours quand il lui dira : « Tu sais, je ne me lave plus les genoux à présent : on ne les voit pas ! ».

M. Matter-Estoppey.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

L'ÉCOLE AMÉRICAINE

III

Il serait impossible de donner un aperçu, même sommaire, de la préparation et de la situation morale et matérielle du corps enseignant de l'ensemble des Etats-Unis dans l'article que nous pouvons offrir ici : le pays est trop vaste, les circonstances sont trop diverses.

Il faudrait d'abord se souvenir que l'enseignement libre occupe une grande place dans ce pays, et qu'écoles libres et écoles officielles s'y coudoient au point qu'on ne songe pas toujours à les distinguer. Les établissements libres imposent les conditions qu'il plaît à leurs comités de fixer ; les écoles officielles n'ont pas cette liberté, fort heureusement du reste.

Il faudrait distinguer entre les obligations que l'Etat impose aux candidats à l'enseignement public et celles qui peuvent être réalisées dans la pratique. Un candidat ou une candidate doit avoir étudié dans un « Collège » et y avoir suivi les cours pédagogiques théoriques et pratiques requis pour l'obtention d'une licence (patent). Seul un B. A. ou un B. S. pourvu de cette licence voit s'ouvrir devant lui toutes grandes les portes de l'enseignement, de l'élémentaire à la fin de la High School. Si un « bachelier » décide tardivement de se vouer à l'enseignement, il doit consacrer une année supplémentaire à sa préparation professionnelle. Pour l'enseignement dans les « Colleges », les titres de M. A., de M. S. ou de Ph. D. sont exigibles.

La pénurie de maîtres très antérieure à la guerre dans certains Etats a eu pour effet de rendre telle ou telle de ces conditions caduque dans bien des cas : on ne peut laisser une école sans maître, et on est parfois obligé d'accepter comme tel un candidat qui ne remplit pas les conditions légales. Par contre, les ressources souvent considérables dont certains Colleges disposent et les frais élevés qu'ils imposent à leurs élèves leur permettent d'offrir à leurs maîtres une situation qui assure leur recrutement. Car si l'éducation publique est gratuite jusqu'à 18 ans, elle est des plus onéreuse après cet âge-là. Ce que notre instruction secondaire demande aux parents sous forme de finance d'études est bien peu de chose en regard de ce que coûte aux parents américains l'inscription de leurs enfants au « College » et surtout à l'Université.

Bien des points seraient à considérer encore. Il faudrait examiner, par exemple, les raisons qui font que la plupart des maîtres de High School sont... des maîtresses, et rechercher les conséquences de ce fait sur la formation générale des garçons. Il faudrait étudier la crise de vocation qui atteint maintenant le corps enseignant féminin lui-même et provoque la désertion des pupitres de classes. Nous trouvons une analyse des causes morales de cette désertion en ce qui concerne les jeunes filles dans un article de l'« Atlantic Monthly » d'avril 1947, de Mme Stephens, professeur d'éducation dans un Collège, article qui mériterait

de larges citations. On y verrait que les peines et les joies de l'institutrice, de la maîtresse montessorienne à la graduée d'Université, sont les mêmes dans les deux hémisphères. L'auteur ne donne qu'une importance relative aux conditions de salaire dans cette crise. Pourtant les faits que nous allons citer d'après d'autres sources montrent que cette question est la première à résoudre si l'on ne veut pas laisser miner les fondements de l'édifice magnifique péniblement construit.

Situation sociale de l'enseignant d'abord. Non pas que l'Américain moyen dédaigne le maître d'école ; il sait trop ce qu'il lui doit et apprécie à sa juste valeur l'instruction que dispense la classe. Mais la profession enseignante fixe à la vie matérielle des limites strictes. Une société où le mot « success » signifie « gain élevé » a peine à fournir des adeptes à une profession, quelle qu'elle soit, qui impose d'avance une limite à ce « success ».

Sur ce point spécial, nous ne pouvons mieux faire saisir la gravité de la situation actuelle qu'en mentionnant ce fait effarant que la fin de la guerre a mis le pays devant la démission ou la menace de démission d'environ 300 000 (trois cent mille) maîtres de tous ordres si des mesures financières appropriées n'étaient pas prises. Elles l'ont été dans la plupart des cas ou sont en cours d'exécution dans les autres. Nous nous bornerons à les résumer pour deux Etats types, l'un, celui de Georgie, des plus retardés, l'autre, celui de New-Jersey, très avancé.

Le directeur général de l'éducation en Georgie avait reçu à fin octobre 1945 pour ce seul Etat 6700 lettres de démission depuis 18 mois. Voici ce que disait la plus lamentable, qui lui parvint le 25 du dit mois de l'instituteur de quelque endroit perdu :

« Je ne peux pas continuer à enseigner. Je gagne maintenant 8,25 dollars par semaine. Cela ne me permet pas de me marier. Je puis obtenir du travail dans la compagnie du chemin de fer de la côte Atlantique à 7 dollars par jour.

» J'aime l'enseignement. Si vous pouvez me payer davantage, écrivez-moi. Sinon j'en aurai fini mardi prochain avec livres et tableau noir. »

La mesure était comble, et la lettre ci-dessus déclencha une campagne typiquement américaine, entreprise sous l'impulsion du directeur lui-même. Elle débuta par la constitution d'un comité de propagande qui commença par réunir les maîtres de chaque district. Presque tous s'engagèrent à différer toute démission, puis à plaider eux-mêmes leur cause et celle de l'école devant le peuple ; tous contribuèrent, malgré leur misère, aux frais de l'action commune. Il s'agissait de faire comprendre aux gens que la situation économique précaire en Georgie provenait de l'ignorance encore trop générale dans cette région. Si le sol n'y rendait pas autant qu'ailleurs, si trop de terres étaient en friche, si trop de force motrice restait inemployée, si trop d'entreprises périclitaient, le défaut d'instruction en était toujours la cause. Les maîtres brevetés, de leur côté, constitués en association, expliquèrent que l'emploi comme maîtres de personnes incapables rétribuées à des taux de famine avait

causé la lamentable situation actuelle. Il fallait des maîtres bien préparés et les rétribuer en conséquence. Un écriteau fut affiché partout, qui disait : « Vous ne pouvez pas éduquer les hommes et les femmes de demain en ne dépensant que le prix d'un paquet de cigarettes par jour et par élève ! » La vague grandit, favorisée par de prochaines élections législatives. Le mot d'ordre fut donné d'éliminer tous les candidats qui ne s'engageraient pas à soutenir une augmentation des salaires scolaires d'au moins 50 % ; une élévation de l'impôt sur l'alcool en ferait les frais. La majorité de la population ayant pris fait et cause pour l'école et ses maîtres, le résultat escompté fut obtenu.

En regard du salaire mensuel de 35 dollars mentionné plus haut, qui nous reporterait chez nous à 60 ans en arrière, une augmentation du 50 % était peu de chose ; mais ce salaire d'un « elementary teacher » sans préparation spéciale était une exception. Avant toute hausse, le salaire moyen d'un instituteur georgien était de 85 dollars par mois. La hausse obtenue le portait à 130 dollars. Les objets essentiels à l'existence coûtent, dans le nord des Etats-Unis, sensiblement le même prix qu'en Suisse, si l'on donne au dollar la valeur moyenne de 4 francs suisses ; le lait et le pain, non subventionnés, y sont plus chers, mais la viande, les œufs, le sucre, les légumes, les fruits, le riz, etc., notablement meilleur marché, le vêtement et les chaussures au même prix. La Georgie est un Etat agricole où les nègres sont assez nombreux et la vie y est meilleur marché qu'ailleurs. Il faut noter aussi que les habitudes dispendieuses qui renchérissent la vie dans un Etat citadin sont bien moins répandues dans un Etat agricole.

Nous avons tiré l'essentiel des renseignements ci-dessus du « Reader's Digest » de février dernier. Voyons maintenant, d'après un quotidien du New-Jersey, les mesures adoptées dans cet Etat en ce qui concerne les traitements des maîtres et maîtresses des deux degrés primaire (Elementary School) et secondaire (High School). Ils étaient jusqu'ici, annuellement, de 1500 à 3400 dollars pour les premiers et de 1600 à 4000 dollars pour les seconds. Ils sont portés respectivement à 2000-4200 dollars d'une part, et 2100-4600 d'autre part. Les augmentations sont annuelles, d'après les années de service ; mais l'autorité n'admet pas qu'elles soient automatiques, et se réserve de les reviser, de les suspendre et même de les abroger en tout temps ; l'augmentation n'intervient qu'en cas de satisfaction, au début de chaque année scolaire. Cela ne doit pas être interprété dans le seul sens restrictif : des maîtres d'un mérite exceptionnel peuvent obtenir les avantages d'une classe d'âge supérieure à la leur, et le maximum peut être dépassé en ce qui les concerne.

On voit combien ce système est plus élastique que le nôtre ; il pourrait facilement prêter à l'arbitraire si ceux qui sont chargés de l'appliquer ne sont pas guidés par une conscience rigoureuse et un strict esprit de justice.

Les inspecteurs ou directeurs d'écoles primaires reçoivent le traitement des maîtres secondaires. Dans la High School, il y a des maîtres

principaux, chargés de délimiter le programme et d'organiser l'enseignement respectivement pour l'anglais, les mathématiques, les sciences, l'histoire et la géographie, l'industrie et le commerce, les langues étrangères, la culture physique. Ces maîtres reçoivent un supplément de 100 dollars. Seuls les maîtres porteurs du B. A. ou du B. S. accèdent au maximum de traitement aussi bien dans les classes élémentaires que dans la High School. Nous sommes informés de décisions semblables dans la plupart des Etats.

Il sera intéressant d'apprendre si la profession ainsi revalorisée attirera mieux les capacités. Mais provoquera-t-elle plus de vocations ? Ce serait là le remède essentiel, le seul vraiment efficace. Si l'on ne va pas à l'enfance par intérêt et par amour pour elle, il n'y a de salut pour l'école ni aux Etats-Unis ni ailleurs.

Ernest Briod.

LES ÉCOLES ALLEMANDES DANS LE JURA

V

Le bilinguisme impossible

« Si je pense qu'il faut donner aux enfants de nos montagnes l'occasion de bien s'instruire, je me permets de dire aussi qu'il importe de leur faciliter l'assimilation à notre race, et non l'empêcher par le maintien quelque peu artificiel de leur langue d'origine. Veuillez comprendre mon désir de défendre les valeurs spirituelles de notre patrie jurassienne. » — Ainsi s'exprimait le directeur d'une de nos écoles normales, dans une lettre adressée en 1944 à quelques communes d'Erguel et inspirées du danger présent. Cette attitude, adoptée spontanément à l'instant même où le patrimoine commun subit de nouveaux assauts, est caractéristique de celle à laquelle le corps enseignant ne saurait se soustraire. Car sur le plan national (il s'agit ici de la nation jurassienne), les valeurs spirituelles ne peuvent être entretenues efficacement sans le concours de l'école. Quand donc un intrus pénètre *artificiellement* dans la maison, et qu'il est *indésirable* par surcroît, tout instituteur indifférent est en un certain sens coupable. Il oublie son importance, du point de vue culturel, et substitue à la *conquête* de l'enseignement la *résignation* de l'enseignement, ce stade malheureux qui frise souvent l'insuffisance.

C'est bien là le tournant dangereux à la faveur duquel d'autres ne demanderaient qu'à conquérir en sens inverse, en grignotant sans vergogne notre culture et notre langue. D'ailleurs, et malgré les résistants, ils ne s'en sont pas privés.

Certains sont peut-être parvenus à se tranquilliser en se servant l'argument du bilinguisme. Une langue de plus, une corde de plus à son arc ! Ils ont oublié de faire le départ entre le cas de la ville et celui de la campagne.

Dans les villages, une forte minorité de gens parlant allemand est déjà, en soi, un élément de corruption de notre langue. Les pédagogues en savent quelque chose. Du point de vue jurassien, le prétexte « ana-

baptisme », qui n'est au fond que l'habile paravant du prétexte « canton de Berne », fait de l'inconvénient un danger certain : celui de l'école privée en un endroit de la campagne, école qui tue à jamais la possibilité d'assimilation et tend, grâce à la complaisance de Berne, à devenir officielle.

Si l'installation volontaire de gens parlant l'allemand, dans nos campagnes, devait entraîner un bilinguisme campagnard, on pourrait à bon droit maudir les circonstances économiques et politiques qui auraient conduit à l'intrusion de cette plaie. Car ce bilinguisme-là ne serait pas comparable à celui de certaines villes, tout de même relevé. Il serait défectueux au point de devenir impossible.

Nous nous expliquons : les Biennois, pour ne parler que d'eux, ont la réputation de parler mal. C'est peut-être vrai, mais il ne faut rien exagérer. La corruption née du côtoiement de l'allemand est inévitable, du moins pour le peuple ; mais elle est compensée en partie par cette richesse de vocabulaire, cette vivacité, cette aisance de l'élocution que donnent à l'enfance la vie et le mouvement citadins. De sorte qu'il est certain, en fin de compte, que les Biennois parlent mieux le français que maints habitants du Jura-sud. (Exceptons St-Imier où l'influence d'une bonne école secondaire est assez remarquable.)

Compte tenu de cette difficulté d'expression, si répandue dans notre campagne, on voit donc mal les gens s'élever à la hauteur d'un bilinguisme acceptable. Il y a souvent, chez le paysan, une répugnance manifeste à sacrifier à l'effort culturel, même lorsqu'il s'agit des enfants. Il faut préparer le foin, aider la mère, garder les vaches. Tout cela vaut mieux qu'une dictée sans fautes. Ceci se trouve illustré par des déclarations formelles d'un correspondant du Journal du Jura, selon lesquelles certains instituteurs francs-montagnards éprouvent de plus en plus de peine à faire façon d'enfants de paysans suisses-allemands, ceux-ci interdisant à leurs rejetons de faire des devoirs français. En plus de la volonté certaine de contrecarrer l'assimilation, il y a cette vieille attitude rétive, presque indéracinable.

Ceux qui préfèrent la noyade à la tempête et qui caressent l'illusion d'une campagne jurassienne ou français et allemand I et II s'entrelaceraient « harmonieusement » et amoureusement, sont donc de singuliers rêveurs ! Jamais : ce sera l'un ou l'autre ! Et dans cette lutte sournoise dont il est fou de se dissimuler l'importance, c'est finalement *l'école,* elle seule, qui fait pencher la balance.

Cette impossibilité s'ajoutant au caractère indésirable du bilinguisme campagnard est singulièrement corroborée par les faits. Ce n'est un secret pour personne que la nouvelle génération anabaptiste est moins à même de s'exprimer en français que ne l'était la précédente qui, par exemple, ne dédaignait pas de parler le patois franc-montagnard ! Les écoles allemandes ont bien réagi. Nous connaissons des familles entières habitant à proximité immédiate de nos localités et dont les nombreux enfants sont incapables, à vingt ans, de prononcer une phrase en français, c'est-à-dire dans la langue du pays. Ceux qui doutent voudront bien venir sur place se rendre compte de la réalité.

On ne saurait s'accommoder de cette chimère sans avoir à tolérer à bref délai un noyautage linguistique des plus redoutables. Il y aura la langue des bourgs et celle de la campagne : deux adversaires se corrompant réciproquement sans jamais rien se donner. Deux commençaux boudeurs dont l'un n'est pratiquement qu'un dialecte obscur se dépravant encore au contact du français. Car l'idiome parlé sur nos montagnes n'est plus qu'une caricature grossière de la langue germanique. C'est rendre un grand service aux intéressés que d'œuvrer en faveur d'une assimilation rapide et complète. Ainsi, le conseiller d'Etat Albert Gobat, directeur de l'Instruction publique, écrivait-il en 1903 déjà :

« Il va de soi d'ailleurs que lorsqu'une fraction de la population ne veut pas apprendre la langue du pays, elle n'en sait aucune convenablement ; elle ne connaît pas celle-ci parce qu'elle ne l'apprend que par l'usage et elle sait mal l'idiome d'origine, parce que les relations avec la population indigène l'empêchent de le cultiver et le corrompent. Aussi le langage que l'on entend dans nos vallées jurassiennes n'est-il non seulement pas de l'allemand, mais *plus même le dialecte qui remplace en Suisse la langue de Schiller et de Gœthe.* Les immigrés devraient y songer. » [1]

A. Gobat se demandait encore pourquoi les Bernois refusent de s'assimiler dans le Jura, alors qu'ils le font tout naturellement dans d'autres régions romandes. Cette question entraîne une réponse qui ne se réfère pas au seul libre-arbitre des nouveaux-venus. On ne saurait nier qu'un élément politique soit à la base de ce régime exceptionnel auquel, quoi qu'on en pense à Berne, les Jurassiens ne s'habitueront jamais.

R. Béguelin.

INSTRUCTION CIVIQUE

En utilisant dans ma classe l'ouvrage édité par la Maison Wander sur l'étude du corps humain, je me suis aperçu que les élèves aimaient beaucoup ce livre qu'*ils avaient complété eux-mêmes.* Le manuel, qu'ils reçoivent incomplet, éveille davantage leur curiosité ; il a toujours un attrait nouveau et les bons éléments de la classe cherchent eux-mêmes les renseignements qui manquent. Pourquoi ne pas agir dans le même esprit pour le nouveau manuel d'instruction civique ?

Sans doute, la plupart des maîtres ont-ils distribué un cahier dans lequel les élèves inscrivent les « faits civiques » d'une manière chronologique ou autre. Mais il me semble préférable d'avoir tout en un seul volume ; en reliant l'ouvrage, il suffirait alors d'intercaler quelques feuilles blanches ou lignées sur lesquelles l'élève noterait des faits importants, ou collerait des documents, articles de journaux, etc.

Je suis sûr que ces deux innovations (feuilles blanches intercalées en différentes places et texte à compléter) rencontreraient un bon accueil auprès des élèves et aussi des instituteurs. Voici quelques exemples pour mieux faire comprendre ma pensée ; les espaces marqués de pointillés seraient non imprimés.

---

[1] *Revue jurassienne* du 15 oct. 1903.

MA COMMUNE

La commune que j'habite est ..... Elle compte ..... habitants. La plus grande commune du canton de Vaud est ..... qui a ..... habitants, selon le recensement de 19... La plus petite commune est .... avec .... habitants.

Ici dessin des armoiries communales

Chaque commune a des armoiries qui sont imprimées sur tout acte officiel communal. Voici celles de ma commune, que l'on blasonne de la façon suivante :

.....

.....

etc.

Etat civil

Dans chaque commune suisse, ou dans chaque groupe de communes, il y a un *officier d'état civil* qui tient en ordre le registre dans lequel on fait diverses inscriptions en particulier :

a) les noms des habitants ;

b) les naissances, mariages, décès.

L'officier d'état-civil de ma commune, Monsieur ..... a son bureau .....

Chaque fois qu'il y a une naissance dans une famille, le papa du nouveau-né doit aviser l'officier d'état-civil qui fait une inscription dans son registre et dans le livret de famille. Complète celle qui fut faite à ta naissance dans le livret de tes parents, à la page 5 :

(Ici serait imprimée la page 5 du livret de famille.)

Parfois tu auras besoin de montrer ou de donner un extrait de ton acte de naissance, par exemple pour entrer dans certaines écoles secondaires, pour recevoir une bourse d'apprentissage, pour te présenter à un examen, etc. Pour l'obtenir, tu t'adresseras à l'officier d'état-civil de la commune dans laquelle tu es né, c'est-à-dire .... Il t'adressera l'acte suivant (complète-le toi-même).

(Ici de même, impression d'un extrait d'acte de naissance.)

Lorsque tu voudras fonder un foyer, tu t'adresseras encore une fois à l'officier d'état-civil de ta commune de domicile cette fois ; il publiera les bans qui doivent rester affichés au pilier public pendant 15 jours. Va examiner toi-même un acte de mariage affiché et complète celui-ci :

(De même pour l'acte d'origine et son utilité.)

G. Laurent.

BIBLIOGRAPHIE

Rodolphe Tœpffer, par M. Gagnebin. Editions du Griffon, Neuchâtel.

Tœpffer, un classique du pays romand : c'est à ce titre que nous est présenté ce nouveau « Trésors de mon pays ».

Des illustrations fort variées : portraits de Tœpffer et de sa famille, évocations de son milieu, œuvres de son père le bon peintre Adam Tœpffer, dessins dus au célèbre caricaturiste qui fut aussi le plus sensible des paysagistes, accompagnent le texte et font de cet ouvrage un véritable résumé de la vie, de l'œuvre et de l'époque de Tœpffer.

LA PAGE DE L'ECOLE ENFANTINE

RAYMOND

Raymond est certainement l'enfant le plus malheureux de la classe. Je ne dis pas le plus pauvre, loin de là ! Unique enfant, on sait ce que cela veut dire, il a bon couvert, bon gîte et lit douillet. Mais voilà, il est nerveux ! De cette nervosité qui est synonyme de turbulence et d'agitation. Quand ses petits camarades, penchés sur leurs cahiers, s'appliquent à réprimer les écarts du pinceau à colle ou de la paire de ciseau, Raymond, le nez en l'air, s'intéresse à ce qui se passe dans la rue ou aux fenêtres des maisons. Si le temps est à la neige, ou à l'orage, il ne tient plus en place. Que la « mémé » de Bursins ou la tante de Grandvillars annonce son arrivée, c'est un Raymond bien pâlot qui dort sur son pupitre pour avoir passé une nuit agitée. Sort-il avec sa maman ? Le temps pour elle de s'arrêter à un étalage ou d'entamer une conversation et notre homme prend le large. Il grimpe à un poteau de signalisation comme à un mât de Cocagne, se ravise, traverse la rue et ne doit d'arriver sur l'autre trottoir qu'au sang-froid des conducteurs et au bon état des freins, de tous les freins, de leurs véhicules.

Bien des semaines avant la fête des Promotions, la petite classe est en effervescence. Il faut dire que les descriptions des « anciens », de ceux qui furent du cortège de l'an dernier, y sont pour quelque chose. Fanfares, drapeaux, guirlandes, théâtre guignol, carrousels. Des têtes moins solides en seraient tourneboulées. La maîtresse, pour obtenir une docilité relative et un calme de courte durée, annonce que les turbulents et les étourdis ne viendront pas aux Promotions, c'est bien simple ! C'est si simple que de mémoire de pédagogue on n'a jamais vu que cette menace ait eu un semblant d'exécution.

Raymond aura ce jour-là de beaux souliers neufs. Il portera non point une guirlande, il laisse cela aux filles, mais un drapeau. Il sait à quel endroit du parcours, papa, maman, grand-maman, marraine et tantes lui feront de grands signes, et il se promet un nombre impressionnant de tours de carrousels.

Enfin les Promotions ! Rendez-vous a été pris à l'école. Toute la petite classe est là, assise bien sagement cette fois-ci, parée, pommadée, ondulée, les têtes bourrées de recommandations. Toute la classe, sauf, sauf Raymond. Notre « bougillon » a trop présumé de ses forces, il s'est trop réjoui. Il est au fond de son lit en proie à je ne sais combien de degrés de fièvre.

Tout à l'heure, quand nos cinq classes de babillards déchaînés quitteront l'école sous la conduite d'un garde municipal, une fenêtre se fermera et la mémé de Bursins caressera longuement un petit front moite.

Quand je vous disais que Raymond était l'enfant le plus malheureux de toute l'école !

O. C-T.

Au centre de la ville, Carrefour Palud-Louve-St-Laurent, le Restaurant sans alcool D. S. R.

FOYER DE ST-LAURENT

vous réserve **sa restauration soignée** à prix fixes et à la carte.

Ses menus choisis et variés
Ses trois salles rénovées et spacieuses

dont une privée où il sert, sur demande, tous repas de circonstance pour familles, sociétés, etc.

Téléphone No 2.50.39.

Doublez
l'usage de vos vêtements

Un vêtement que vous nous confiez pour le nettoyage ou la teinture est un vêtement qui vous rendra à nouveau les services d'un vêtement neuf!

Service rapide et soigné!

Prix avantageux!

Teintureries *Morat*
Lyonnaise **Réunies** S. A.
PULLY
AVENUE GÉNÉRAL GUISAN 85

Courses d'école en autocar

Adressez-vous à

M. LEBET, CHEXBRES
Tél. 5.80.70

HOTEL-RESTAURANT
DU
RAISIN
VILLENEUVE
Restauration soignée à toute heure
Spécialité de poissons
Vins de premier choix
Prix modérés
Jardin à proximité du débarcadère
FAMILLE AMMETER TÉL. 6 80 15

COURSE SCOLAIRE

Les Brenets - Saut du Doubs

par grand bateau moderne Pullmann. Prix spéciaux pour courses d'école. Places-tables et bancs pour pique-nique au bord du lac. Tous renseignements: Restaurant du Doubs près du lac des Brenets, tél. 3.30.79.

1 bonne idée
course dans la région

Vevey - Blonay - Chamby - Châtel-St-Denis

Les Pléiades *magnifique belvédère à 1400 m.*
Buffet au sommet

Demandez aux Chemins de fer électriques veveysans leur dépliant avec carte et 8 projets de course. 537

Les tramways lausannois

JORAT

accordent des réductions importantes aux écoles, sociétés et groupes, sur les lignes de MONTHERON et du JORAT (lignes 20, 21, 22, 23). Belles forêts. Vue superbe. Sites et promenades pittoresques. Renseignements à la direction. Tél. 3.31.41.

Navigation sur le Lac de Bienne

Courses régulières Bienne - Ile de St-Pierre - Cerlier. Courses spéciales sur les lacs de Bienne, Neuchâtel et Morat. Direction de l'exploitation à Bienne

Téléphone 2.51.75.

Courses d'école en autocar

Adressez-vous à la maison

VEZ & FILS - EXCURSIONS - PULLY

Tél. 2.35.02

GRAND PARADIS

CHAMPÉRY

BUT DE PROMENADE AGRÉABLE
EMPLACEMENT POUR PIQUE-NIQUE
SALLE POUR SOCIÉTÉS
RESTAURATION, RAFRAICHISSEMENTS
ARRANGEMENTS POUR ÉCOLES ET SOCIÉTÉS

Téléphone 4.41.67
Famille A. Bochatay, propr.

VACANCES sous le ciel méditerranéen

A FINALÉLIGURE ET A SAN-REMO

7 jours à partir de Fr. 188.— - Voyages collectifs ou départs individuels

Demandez prospectus à : «Vacances Lido» Société de Voyages pop. à l'étranger
Bureau : Université 18 Lausanne, tél. 3.78.46, ch. post. II 13 885

Château d'Oron

FORTERESSE DU XIIIe SIÈCLE

Vue sur les Alpes. Cour ombragée. Meurtrières, souterrains, prisons, corps de garde, salle des chevaliers avec splendide bibliothèque - Armes anciennes Grande salle pour sociétés - Prix spéciaux pour écoles.

Le Mont-Pèlerin sur Vevey

900 m.

La belle esplanade fleurie du Haut-Lac

Tous renseignements sur tarifs, horaires, restaurants, tea-room et excursions par la direction du funiculaire Vevey-Chardonne-Mt-Pèlerin à Vevey. Tél. 5.29.12

FLUELEN

Lac des Quatre-Cantons
Ligne du Saint-Gothard
Col du Susten Col du Klausen

Hôtel Croix-Blanche

Au bord du lac. Grandes terrasses et locaux pour Ecoles et Sociétés. Place pour 150 personnes. 60 lits. Téléphone No 599 / Prix réduits pour Ecoles.

Alfred Mueller, propr.

Cours de vacances de langue allemande

organisés par l'Université Commerciale, le Canton et la Ville de Saint-Gall, à l'Institut sur le Rosenberg, Saint-Gall

Ces cours sont reconnus par le Département fédéral de l'intérieur, Berne: 40 % de réduction sur l'écolage et de 50 % sur les tarifs des C. F. F.

1. Cours d'allemand pour instituteurs et professeurs

(14 juillet-2 août.) Ces cours et conférences (à l'Université Commerciale) correspondent, dans leur organisation, aux cours de vacances des Universités de la Suisse française et sont destinés aux maîtres et maîtresses de la Suisse française. Promenades et excursions.

Prix du cours: Fr. 50.—. Prix réduit: Fr. 30.—.

Une liste des pensions est à disposition.

2. Cours de langues pour élèves

(juillet-septembre.) Ces cours sont donnés complètement à part des cours pour maîtres et ont pour but d'approfondir les connaissances théoriques et pratiques des langues (allemande, anglaise). L'après-midi de chaque jour est réservé aux sports et excursions.

Pour de plus amples renseignements sur les deux cours, s'adresser à la **Direction des cours officiels d'allemand: INSTITUT SUR LE ROSENBERG, SAINT-GALL**

MARBRERIE DU LÉMAN S.A.

Direction: J. Caverzasio

Tous travaux marbre LAUSANNE Téléphone 4.83.84

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
B e r n e

J. A. — Montreux

Par les bateaux du

LAC LÉMAN

vous ferez connaître les plus beaux sites riverains et vous enchanterez vos élèves. Les billets collectifs sont délivrés sans demande préalable. Les **abonnements de vacances** sont avantageux; depuis **Fr. 15.—** pour 7 jours ouvrables.

Renseignements: Ouchy — Lausanne tél. 2.85.05
Genève, Jardin anglais tél. 4.46.09 528

Alt. 1526 m. **COL DE JAMAN** Tél. 6.41.69

Magnifique but de courses pour écoles et sociétés
Restaurant Manoïre ouvert toute l'année - Grand dortoir
Arrangements spéciaux pour écoles et sociétés **P. ROUILLER**

TOILERIES - TROUSSEAUX

100 % pur

Envois d'échantillons sur demande

André Goetschel St.-François 12 bis - LAUSANNE
Téléphone 2 06 11

MUTUELLE VAUDOISE ACCIDENTS

VOTRE ASSURANCE ACCIDENTS AUX CONDITIONS DE FAVEUR DE LA S.P.V.

Demandez conseil à votre collègue
P. JAQUIER, inst.
Route de Signy NYON

MONTREUX, 28 juin 1947 LXXXIII° année — N° 25

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables
Educateur: André CHABLOZ, LAUSANNE, Clochetons 9
Bulletin: G. WILLEMIN, Jussy.
Administration, abonnements et annonces:
IMPRIMERIE NOUVELLE CH. CORBAZ S. A., MONTREUX, Place du Marché 7, Tél. 6.27.98
Chèques postaux II b 379

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: Suisse Fr. 10.50; Etranger Fr. 12.—

Supplément trimestriel: Bulletin bibliographique

Apéritif ***VITAVIN***

à base de plantes et vieux vins généreux
100 % naturel

COURS D'ITALIEN A LA MER

été 1947

Renseignements à l'ISTITUTO ITALIANO, Galeries St-François B. - Téléphone 2.36.09

LAUSANNE

On cherche pour garçon de 13 ans bien élevé

place de vacances

du 20 juillet au 16 août dans famille de professeur. (Leçons de français désirées.) De préférence dans la région d'un lac ou dans les montagnes. Offres à **R. Burri, Oberburg** (Ct. de Berne).

Meilleur marché que ***jamais***
Qualité meilleure que ***jamais***
Choix plus grand que ***jamais***

Vêtements pour Dames et Messieurs

L'ENFANT PRODIGUE

Marx
Lausanne

La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne, ou ses agences dans le canton, reçoit les dépôts de sa clientèle et voue toute son attention aux affaires qui lui sont confiées.

165 c

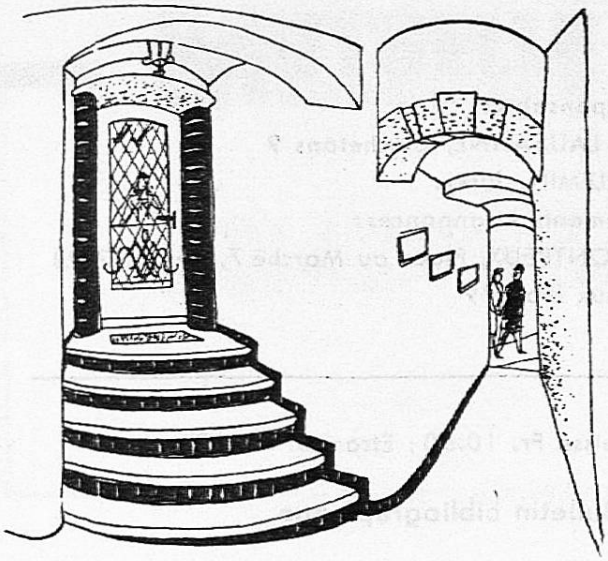

LES BARS DE LA JEUNESSE

LAIT FRAPPÉ
YOGHOURTS - GLACES

A la Fermière S.A.

RUE ST-FRANÇOIS 8
RUE ST-LAURENT 19

LAUSANNE

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE SECOURS MUTUELS

COLLECTIVITÉ S. P. V.

Êtes-vous assuré contre la maladie?

Demandez sans tarder tous renseignements à

M. F. PETIT

Ed. Payot 4 Lausanne Téléphone 3 85 90

Pour combinaisons maladie-accidents-tuberculose etc.

Choix prodigieux!

Ameublements

Ste LUCE

PETIT CHÊNE 27 · GALERIE Ste LUCE

S.A.

LAUSANNE

Livraisons franco domicile

DÉMÉNAGEMENTS

LAVANCHY & Cie S. A.

LAUSANNE-GARE TÉLÉPHONE 2.72.11

Camionnage officiel des C. F. F. Transports en tous genres
Garde-meubles

Conditions spéciales aux membres du corps enseignant

Pl. St-François 16 AGENCE DE VOYAGES Tél. 2.72.11

Organisation de voyages pour sociétés en Suisse et à l'étranger
Devis, renseignements et prospectus gratuits 531

NOUVEAUTÉS DANS LA **COLLECTION AGRICOLE :**

BENVEGNIN (L.), CAPT (E.), et PIGUET (G.) : **Traité de vinification.**

Un volume de 576 p., 22 x 15, avec 171 ill. dont 122 en hors texte, relié . . . . . Fr. **10.—**

La valeur du vin ne dépend pas seulement du sol, mais aussi des soins que l'on apporte à sa préparation. On trouvera dans ce manuel un exposé clair et pratique des opérations relatives à cette technique, depuis la cueillette jusqu'à la mise en bouteilles.

FAES (H.), STAEHELIN (M.) et BOVEY (P.) : **La défense des plantes cultivées.**

2e éd. Un volume de 654 p., 22 x 15, avec 385 ill. hors texte et dans le texte et 8 pl. en couleurs, relié . . . . . Fr. **12.—**

Un maître-livre pour les cultivateurs, renfermant tout ce qu'il faut savoir actuellement sur la biologie des ravageurs, la préparation des insecticides et des fongicides, et décrivant chaque plante avec ses maladies, ses parasites et les traitements appropriés. La riche illustration comme le texte sont le résultat de longues et minutieuses recherches.

FANKHAUSER (F.) : **Economie forestière.**

Guide pratique. Nouv. éd. adaptée de l'allemand par **M. PETITMERMET.** Un volume de 388 p., 22 x 15, avec 132 fig. dans le texte et 7 pl. hors texte, relié . . . . . Fr. **11.—**

La forêt est nécessaire à la vie du pays. En voici la description, suivie d'une étude des travaux visant à son entretien, à son rajeunissement et à son exploitation.

Dernier paru dans la Collection des **Petits atlas de poche Payot :**

GUGGISBERG (C. A. W.) : **Coléoptères et autres insectes.**

Un volume de 80 p., 15 x 11, avec 27 pl. en couleurs, relié Fr. **4.80**

Les insectes sont partout et il importe de les connaître. Cet ouvrage en décrit et reproduit plus de 300, parmi ceux que l'on est appelé à rencontrer le plus fréquemment dans la nature.

LIBRAIRIE PAYOT

LAUSANNE - GENÈVE - NEUCHATEL - VEVEY - MONTREUX - BERNE - BALE - ZURICH